



Haut Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale



REPUBLIQUE TOGOLAISE

TRAVAIL - LIBERTE - PATRIE

N° 56/CO / HCRRUN

Lomé, le 16 JUIL 2018

COMMUNIQUE

A l'issue des premières opérations d'indemnisation des victimes non-vulnérables de la première vague de 2005, le Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) remercie toutes les populations pour leur collaboration et leur adhésion.

Le HCRRUN informe par ailleurs ces mêmes populations que ses équipes passeront progressivement dans les différentes régions pour l'indemnisation des victimes retardataires ou absentes lors des premières opérations.

Ainsi, du 24 au 28 juillet 2018 ces équipes se déploieront dans les Pôle I (Kara) et II (Atakpamé) pour les victimes concernées dont les noms seront affichés dans les locaux des préfectures relevant de ces deux Pôles.

Les victimes concernées sont priées de se munir d'une des pièces suivantes en cours de validité :

- Passeport ;
- Carte nationale d'identité ;
- Permis de conduire

Ci-joint, la liste des victimes retardataires par préfecture.

Le HCRRUN salue la patience des victimes des autres phases dont les noms ne sont pas encore publiés et les remercie pour leur compréhension.

Fait à Lomé, le 16 juillet 2018

Pour le HCRRUN


La Présidente



Vivre ensemble,.... une nécessité!